# REPUBLIQUE DE COTE D’IVOIRE Abidjan, le 23 Février 2018

# UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

------------------------------------------

# PROCURATION SPECIALE

Je soussigné : SYLLA MARIAM

Née le 01/03/1971 à SEYDOUGOU (CIV)

Nationalité Ivoirienne

Profession : Commerçante

N° CNI : C0023 6889 08

Contacts :

03 BP 171 Abidjan 03

Resident à YOPOUGON PORT BOUET II

Cél. 05 58 83 99

## N° CC: 0707681N

″Propriétaire″ et ″Bailleur″

**DONNE PROCURATION A M. SYLLA BANGALY** (MANDATAIRE)

Née le 15 Janvier 1992 à YOPOUGON (CIV)

Nationalité Ivoirienne

Profession : Etudiant

N° CNI : C 0034 5890 16

Contact : 05 58 83 99 – 42 51 25 03 – 59 78 15 95

03 BP 171 Abidjan 03

Resident à YOPOUGON PORT BOUET II

Cél. 87 77 91 98

A cet effet, le propriétaire donne par la présente procuration mandat exprès de gérer et administrer l’immeuble, ledit mandat s’étendant à tous les actes d’une gestion normale et comprenant, sans que cette énumération soit limitative, les pouvoirs suivants :

1- Représenter devant le tribunal de première instance de YOPOUGON pour le règlement des contentieux de paiements des compléments de baux administratifs et des loyers relatifs à mon immeuble sis à Abidjan dans la commune de YOPOUGON au quartier BK VATICAN au Lot N°1168 – îlot 127.

2- Représenter le propriétaire pour les contrats d’abonnements d’eau, de gaz et d’électricité, etc… Ce pouvoir s’étend également au règlement des éventuels contentieux (Paiement et encaissement des avoirs).

3- Payer tous frais ou impôts quelconques relatifs à l’immeuble.

4- Faire procéder à tous travaux ou réparations à l’immeuble en accord avec le propriétaire, si ceux-ci dépassent la gestion courante.

5- Agir au mieux des intérêts du propriétaire pour toutes questions relatives à la gestion de l’immeuble.

En foi de quoi, la présente procuration lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Signature manuscrite Signature manuscrite

du mandatairedu Mandant

Précédée de la mention

«Bon pour pouvoir» Ecrite de sa main